

Recommandations :

Cet itinéraire est accessible en toutes saisons

Toutefois, il convient de :

- * *Tenir compte des jours de chasse en automne et en hiver. Cette promenade n'est pas possible le samedi entre octobre et fin février.*
- * *Faire attention aux feux de friches.*
- * *Rester sur les chemins délimités.*
- * *Passer à distance des animaux.*
- * *Ne rien jeter à terre (prévoir des sacs poubelles).*
- * *Eviter de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.*

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Nous espérons que vous allez passer un agréable moment avec ce parcours pédestre

A bientôt !

**CE DOCUMENT VOUS EST OFFERT PAR
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VANNE
ET DU PAYS D'OTHE**

Tél. : 03 86 86 74 58 – Fax : 03 86 86 76 88
Courriel : s-i-v-v@wanadoo.fr

- BAGNEAUX - CERISIERS - CHIGY - FOISSY SUR VANNE -
- LA POSTOLLE - LES CLÉRIMOIS - LES SIÈGES - THEIL SUR VANNE -
- VAUDEURS - VAUMORT - VAREILLES - VILLECHÉTIVE -
- VILLENEUVE L'ARCHEVÈQUE -

Syndicat d'Initiative de la Vallée de la Vanne

B.P. 39 - 38, rue de la république
89190 - VILLENEUVE L'ARCHEVÈQUE
<http://www.villeneuve-archeveque.com>

FOISSY SUR VANNE

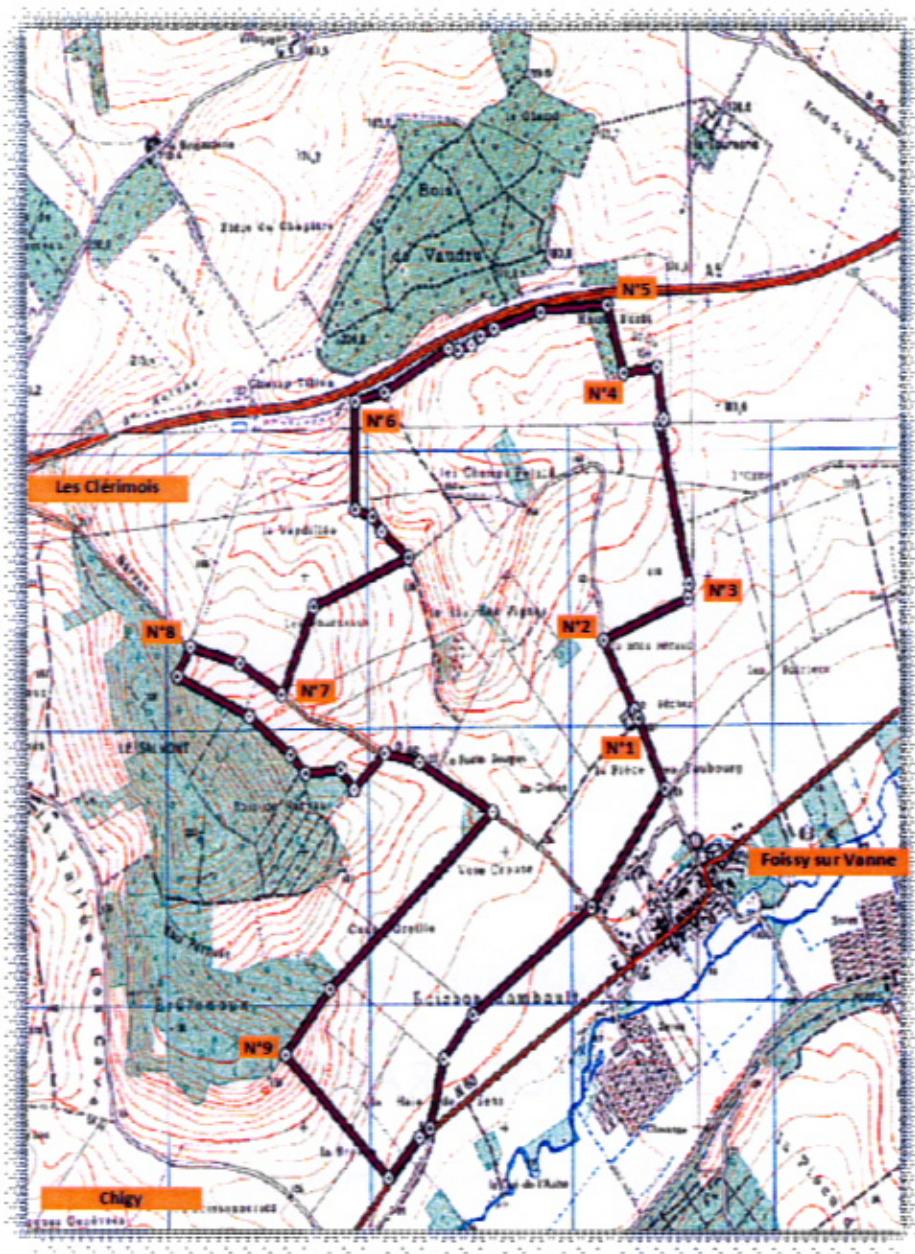
Route des Bergeries

12



PROMENADE – RANDONNÉE

Départ et retour : Cimetière
Longueur du circuit : 11,7 Km
Durée pédestre : environ 2 h 20



SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA VALLEE DE LA VANNE

**38, rue de la République
Boîte Postale 39
190 - VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE**

Tél. : 03 86 86 74 58 - Fax : 03 86 86 76 88
Courriel : s-i-y-y@wanadoo.fr

Site Internet du S.I.V.V. : www.villeneuve-archeveque.com

HORAIRES D'OUVERTURE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

D'octobre à Mai inclus :

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h
Le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
Le samedi de 10h à 12h et 15h à 18h
FERME le dimanche, le lundi toute la journée
Et les jours fériés

Juin & Septembre :

Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h
Le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 17h
Le samedi de 10h à 12h et 15h à 18h
FERME le dimanche, le lundi toute la journée
Et les jours fériés

Juillet & Août :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 15h à 17h
Le samedi de 10h à 12h et 15h à 18h
Le dimanche matin de 10h30 à 12h
FERME le dimanche après-midi, et les jours fériés

1- Départ cimetière, route des Bergeries.



2- Prenez le premier chemin sur votre droite en direction des hautes forêts.



3- Allez en direction du hangar agricole.



4- Tournez sur votre droite et longez le bois des hautes forêts, jusqu'à l'autoroute A5.



5- Arrivé à l'autoroute A5, tournez sur votre gauche et longez l'autoroute.



6- Prenez le chemin qui descend en direction des « Fourndeaux », tournez sur votre droite en direction de la D46 (route des Clérinois)



7- Empruntez la D46 , sur votre droite et marchez sur une distance de 49 mètres et prenez le chemin sur votre gauche et vous suivez la lisière du bois , quittez la bordure du bois, tournez sur votre gauche pour rejoindre la D46 en direction du village, faites environ 400 m sur votre droite.



8- Prenez le chemin sur votre droite en direction du bois de Brûledoux, une fois arrivé au bois suivez la lisière du bois.



9- Prenez le chemin qui descend en direction de la RN660, tournez sur votre gauche en direction de la D46 en longeant la voie ferrée, traversez la D46 en direction de la pièce du Faubourg, prenez la route sur votre gauche en direction du cimetière.

